6 PAGES 5 CENTIMES

L'Egalité DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

Téléphone : A LILLE N° 1.08 — A ROUBAIX N° 3.38 — A LENS N° 0.82 — A DOUAI N° 413

ABONNEMENTS — 3 mois — 6 mois — 1 an
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres Départements . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 20 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de Poste.

NUMERO 5 CENTIMES

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Jeudi 2 Mai 1912

OPINIONS

Ne restons pas stationnaires !

Les Allemands nous ont fait, en 1870-1871, une guerre impitoyable. Ils ont démembré notre pays et nous ont extorqué une indemnité de cinq milliards. Comme la France se relevait trop vite de ses désastres, Bismarck disait : « La prochaine fois, il faudra la saigner à blanc ! »

C'est probablement en vue de cette opération que nos voisins augmentent leur armée et leur marine ; mais ils comptent sans une force d'opposition qui se manifeste chez eux et qui rend vains leurs préparatifs militaires. Je veux parler du prolétariat organisé en parti de classe, de la Sociale-Démocratie qui vient de dire à haute et intelligible voix aux gouvernants qu'il n'y avait pas de guerre agressive possible parce que le peuple n'en voulait entendre parler à aucun prix.

Les dernières élections au Reichstag ont montré la puissance du socialisme grandissant chez nos voisins et la presse réactionnaire française appelait cela : la « marée rouge » ! Il faut que la « marée rouge » monte aussi chez nous pour que les travailleurs aient enfin les satisfactions auxquelles ils ont droit.

Aux élections du 5 Mai prochain, on peut passer en revue les troupes prolétariennes de France, on peut dénombrer leurs forces et dire aux camarades allemands : nous sommes aussi puissants que vous !

Ce serait un beau spectacle que celui des hôtels de ville conquis de haute lutte par les socialistes !

Que faudrait-il pour cela ? Un peu d'entente entre les démocrates. Un peu d'union pour faire rentrer dans l'ombre les échappés de sacristies, les faiseurs d'affaires, les hableurs, les ambitieux.

Si les travailleurs d'Outre-Rhin se refusent à soutenir les visées guerrières d'un parti militaire encore trop puissant, hélas ! ils ne peuvent empêcher la guerre économique que nous font les capitalistes de leur pays et à laquelle nos industriels et nos commerçants ne savent pas s'opposer.

L'invasion allemande sur nos places [illegible] a entraîné d'irréparables désastres commerciaux ; ainsi Amiens a perdu le marché d'exportation des velours parce que les fabricants ont embauché des contremaîtres et des chimistes allemands qui sont ensuite allés créer ou diriger dans leur pays des maisons concurrentes.

Les négociants havrais ont imprudemment employé des voyageurs allemands pour leurs achats dans l'Amérique du Sud et le marché des laines et des cafés a émigré à Hambourg.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Les jeunes Allemands viennent en France travailler au développement économique de leur pays et nos commerçants leur donnent toutes les facilités.

Dans nos colonies, ce sont les voyageurs de commerce allemands qui enlèvent toutes les affaires. C'est pour eux, en réalité, que nous allons conquérir le Maroc.

Les essences de fleurs de Grasse sont concurrencées par les produits tirés des goudrons de houille que les Allemands viennent offrir à bas prix à nos parfumeurs. La camelote allemande s'introduit partout sans que nous sachions résister.

Pour que les ouvriers français puissent vivre en travaillant, il faudrait qu'ils soient protégés et nos législateurs s'occupent fort peu de cette protection nécessaire.

Il faudrait, d'autre part, que nos jeunes gens ne songent pas seulement à décrocher des emplois du gouvernement, mais qu'ils parcourent eux aussi les grandes routes du monde.

La colonisation telle que certains ont voulu la comprendre jusqu'à présent, ne rapporte absolument rien à la mère-patrie ; il importerait au moins que nos colonies et nos pays de protectorat servent à écouler les produits de notre industrie nationale, or ils servent à écouler les produits de l'industrie allemande !

Alors que notre marine marchande décroît journellement, celle de nos concurrents prend des proportions toujours plus considérables !

Les voies navigables allemandes permettent des transports à très bas prix vers les ports de commerce. De Dresde et de Breslau à Stettin et à Hambourg de Würzbourg et d'au-delà de Mannheim et de Strasbourg jusqu'à Rotterdam et à Anvers, des bateaux de 400 tonneaux, et souvent d'un bien plus fort tonnage, peuvent circuler régulièrement.

Pourquoi n'imitons-nous pas les autres pays, pourquoi ne rendons-nous pas nos fleuves navigables, pourquoi ne complétons-nous pas, n'améliorons-nous pas le régime de nos canaux ?

Quand l'empereur Guillaume inaugura le canal de Kiel — le canal allemand construit dans un intérêt plus stratégique que commercial — il tint à faire connaître l'importance primordiale qu'avait à ses yeux la question des transports à bon marché à l'intérieur de l'Allemagne et il prononça cette phrase à effet : « Le siècle qui s'en va a pour caractéristique le commerce, et l'avenir de l'Allemagne dépend de l'achèvement de ses voies navigables. »

Nos hommes d'Etat pourraient en dire tout autant s'ils inauguraient un canal quelconque. Mais chez nous les projets s'entassent dans les archives ministérielles et l'on ne fait jamais rien.

La Loire navigable, le canal latéral du Rhône, le canal de Marseille au Rhône, Paris port de mer, le canal de la Méditerranée à l'Atlantique ! Belles conceptions... sur le papier !

Les électeurs écoutent attentivement les professions de foi des candidats beaux parleurs et ils voient pour eux persuadés que des réalisations vont suivre les promesses ; mais hélas ! Comme sœur Anne ils ne voient rien venir.

Pour se débarrasser des politiciens prometteurs et menteurs, il faut aller franchement au socialisme qui désormais peut seul nous donner quelque chose.

Il ne faut négliger aucune manifestation électorale. On peut dès aujourd'hui commencer la conquête des pouvoirs publics en donnant l'assaut aux mairies. Que l'on pousse énergiquement le cri de : En avant et vive la Sociale !

Prosper FERRERO.

Hier & Aujourd'hui

La Muse du Travail

A l'occasion de la Fête du 1er Mai, le Comité Intersyndical de Douai a eu l'excellente inspiration d'associer les femmes, les ouvrières, à sa manifestation, en leur faisant choisir parmi elles trois jeunes filles représentant les principales corporations de la vieille cité.

Un succès énorme a répondu à leur initiative ; la Muse du Travail et ses demoiselles d'honneur ont été accompagnées dans leur cortège par plus de cinq mille personnes.

On ne saurait trop amener les fiancées, les épouses, les mères, à se mêler à la propagande économique et politique entreprise par les travailleurs.

Outre qu'elles apportent à la rudesse, à la vigueur de l'effort masculin l'adoucissement de leur faiblesse et le charme de leur bonté, il est temps de s'apercevoir qu'elles sont les plus directement intéressées aux revendications qui font l'objet de cette démonstration internationale.

Limitation de la journée de travail, minimum de salaires, qui donc, dans la maisonnée, est attaché plus que la mère de famille à la réalisation de ces réformes ? Dans un ménage ouvrier, c'est généralement la femme qui gère le budget familial, et qui est aux prises avec les difficultés causées par le chômage ou l'abaissement des salaires.

[illegible] contre les expéditions coloniales, contre tous ces vestiges de la sauvagerie humaine, peuvent-ils mieux faire que d'associer celles qui, dans tous les pays et sans distinctions de frontières, chez les vainqueurs ou chez les vaincus, gardent le triste et universel privilège de pleurer les morts...

Trois jeunes filles, choisies par leurs sœurs, parmi les plus sages, les plus dignes et les plus gracieuses, ont symbolisé joliment, hier à Douai, cette solidarité des travailleurs avec leurs compagnes.

Le sourire de leur jeunesse a resplendi sous le premier sourire du soleil de mai, et la nature en fête a paru se joindre à cette explosion d'espoirs légitimes.

CHRONIQUE

La Permission

Le sergent-major arrêta un instant son savant travail de rectification d'écritures, leva la tête, toisa Chalit, qui restait planté gauchement devant lui, au « Garde à vous ! » et dit ces simples mots :

Si vous étiez comme les autres, je prendrais sur moi de vous accorder cela en l'absence du capitaine ; mais vous êtes dans une situation à part, je risquerais après de me faire engueuler...

A vrai dire, il eût été difficile de deviner, au premier abord, en quoi le soldat Chalit différait des autres soldats : les cheveux coupés ras, riant suffisamment aux plaisanteries de ses chefs, s'affolant à leurs colères, paraissant occupé tout le long du jour à mille travaux inutiles, il eût fait son temps comme tout le monde, sans la visite inopinée que fit le général un mois après son incorporation. En entrant dans la cour du quartier, le cheval du général butta contre un gros caillou qui se trouvait là et manqua de couronner. Cet événement, simple par lui-même, eut une influence immense sur la carrière militaire de Chalit.

— Hé ! là-bas, l'homme, arrivez ici, fit le général, furieux de sa mésaventure.

L'homme qui se trouvait là par hasard, figé d'admiration en voyant entrer le général, n'était autre que Chalit.

— Vous allez prendre tout de suite une brouette et une pelle, poursuivit le général, et m'enlever les plus grosses pierres de la cour.

Il ajouta :

— Vous serez dispensé d'exercice jusqu'à ce que votre travail soit terminé.

L'adjudant de semaine reçut la consigne, la fit afficher au poste, et Chalit commença aussitôt à enlever des pierres.

A vrai dire, ce n'était pas une punition, et ces fonctions, conférées directement à Chalit par le général l'entourèrent d'un respect quasi religieux. Chalit ne paraissait plus à aucun exercice, était dispensé de tout, mais, par contre, devait enlever des pierres toute la journée.

Au bout de huit jours, la cour commença à se raviner. Chalit vint trouver l'adjudant de semaine et lui déclara que son travail était terminé.

L'adjudant consulta la consigne, regarda le sol de la cour et déclara froidement à Chalit qu'il n'aimait pas ce genre de plaisanteries.

— Vous avez la consigne d'enlever les plus grosses pierres de la cour ; je n'en vois pas une d'enlevée ; je vous conseille de vous dépêcher et de ne pas faire le malin.

Chalit se remit à l'ouvrage et enleva encore « les plus grosses pierres » de la cour ; il en enleva des tombereaux ; on lui attribua même ce mot historique : « Je n'aurais jamais cru qu'une cour eût tant de grosses pierres ».

Au bout de quinze jours, l'adjudant qu'il alla trouver se fâcha tout rouge en constatant toujours la présence de pierres plus grosses que les autres dans la cour de la caserne.

— Si vous venez encore m'embêter avant d'avoir fini votre travail, déclara-t-il à Chalit, je vous fourre dedans avec le motif.

Dès lors, Chalit comprit que toute lutte était impossible et continua son travail avec résignation, en attendant la classe.

La cour, fortement valonnée, prenait l'aspect d'une plage de sable, et l'on pouvait prévoir le jour où Chalit devrait se munir d'un microscope pour distinguer les « grosses pierres » des plus petites. Chalit menait une vie à part, oublié de sa compagnie, vivant avec ses pierres, jamais puni, mais n'ayant jamais une [illegible] de permission.

Or, un matin, un paysan était venu lui annoncer la mort d'une vieille tante et le prier d'assister à l'enterrement.

Et maintenant Chalit demeurait immobile dans le bureau du « chef », accablé par le refus de permission, ne sachant plus que dire.

— C'est loin, votre enterrement ? fit le sergent-major après un long silence.

— En marchant vite, fit Chalit, je pourrais revenir après minuit.

— Diable ! diable ! reprit le chef, une permission de minuit ne suffirait pas ; savez-vous que ce n'est pas commode ? vingt-quatre heures, c'est pas possible : le colonel ne voudrait pas, le général n'aurait qu'à venir ; ce serait joli, s'il ne vous trouvait pas là !... Ah ! si, au moins, vous n'étiez pas dans une situation à part !...

Le chef hésita encore un instant, consulta ses listes ; puis, prenant un brusque parti, dit à Chalit :

— Enfin, puisque c'est pour un enterrement, je puis bien vous laisser aller ; mais je ne puis vous accorder, pour ce soir, qu'une « permission de théâtre ». Que voulez-vous, mon garçon, on ne peut pas faire pour vous comme pour les autres !

W. DE PAWLOWSKI.

CHOSES & AUTRES

LE JOUR DE LA VERTU

C'était hier, dans une calme maison, autour d'une table bien servie et chez la plus aimable des femmes. Le repas s'achevait ; la conversation était particulièrement animée. On racontait de belles histoires ; on en avait déjà raconté plus de vingt :

— Moi, dit l'un des convives, voici ce que j'ai appris pas plus tard qu'hier. L'immeuble que j'habite est fort vaste et je ne connais que quelques-uns de mes voisins. La concierge m'en a présenté hier un que je suis particulièrement fier de connaître. Je vous apprends tout de suite que ce voisin est une voisine. Imaginez un petit laideron de treize ans, mal peignée, avec des jupons courts qui tombent trop bas et un corsage beaucoup trop ample. Des yeux magnifiques, par exemple ; comme dit ma concierge : de l'eau bleue avec de la lumière dedans. Mo[illegible] est morte il y a deux ans, [illegible] parti il y a quinze jours. Mais il reste à la maison un petit frère de cinq ans qui peut tout juste aller à la maternelle et qui a un appétit de tous les diables. Et alors voilà : la gamine se lève à six heures tous les matins, fait son ménage, habille le mioche, le conduit à l'école, puis se rend à l'atelier où elle gagne dans les cinq francs par semaine. Sa journée finie, elle vend les journaux du soir pour gagner encore quelques sous. Puis elle rentre à la maison pour faire le dîner du petit frère qui s'attarde à jouer dans la cour sous la surveillance de la concierge. Quand le petit frère est couché, la grande sœur rapetasse, lave, met tout en ordre. Et le lendemain, elle recommence. Elle ne se plaint pas, elle est tout heureuse. Et comme je lui faisais compliment de sa vaillance, elle m'a répondu de sa voix traînante de faubourienne :

— De quoi, M'sieur ? Je fais comme faisais maman. Tout ça ne serait rien si j'étais seulement sûre de pouvoir payer mon terme.

Le conteur se tut ; il y eut un moment de silence, puis quelqu'un s'écria :

— Tiens ! nous n'avons pas parlé des bandits aujourd'hui.

La vertu avait eu son jour. Quelle surprise !

ECHOS

CENT SEPT ANS

Tel est l'âge de Mme veuve Trémaille, qui, née à Fiennes en 1805, vit maintenant retirée à Marseille.

De petite taille, le dos voûté par les ans, un bâton à la main, coiffée d'un bonnet blanc, qui recouvre un mouchoir de couleur, la vénérable centenaire, debout dès l'aube, sort de chez elle chaque matin, quelque temps qu'il fasse, va se promener pour ne rentrer qu'à l'heure du déjeuner. L'après-midi, elle renouvelle sa promenade et de bonne heure le soir rentre pour dîner et se coucher.

107 ans ! Ne serait-ce point Mme Trémaille qui détient, en France, le record de la longévité ? On sait que M. Gadenne, curé de Raches, dans le Nord, a 106 ans. C'est déjà un âge respectable.

FATALISME

L'Espagne, la superstitieuse et traditionaliste Espagne, serait-elle réfractaire aux sciences nouvelles et à l'aviation ?

En tous cas, elle porte malheur à ceux des aviateurs qui la prennent pour but de leur voyage.

Le circuit Paris-Madrid fut interrompu dès le départ à la suite du drame que l'on sait et où M. Berteaux laissa la vie. Delagrange se tua, peu après Bordeaux, allant en Espagne, et Lebion près de Saint-Sébastien. Voici Védrines qui fait sa chute terrible au départ de Douai pour Madrid... Et qu'on se rappelle la course d'automobiles Paris-Madrid interrompue à Bordeaux, parce que déjà trop de cadavres jonchaient la route.

Madrid n'est pas un but de promenade pour les modernes sportifs...

MARIAGE ASSORTI

Il n'est jamais trop tard pour bien faire ; les gazettes de Cracovie annoncent aujourd'hui le mariage de M. Protchnick, propriétaire de cette ville, avec une jeune actrice, Mlle Szomy.

Le nouveau marié vient d'atteindre l'âge coquet de cent cinq ans, tandis que sa jeune épouse ne possède que vingt-trois ans.

Il y a bien une légère différence, mais enfin cela leur fait tout de même à chacun soixante-quatre ans en moyenne !

UN POINT DE DROIT

Récemment, le tribunal de Philadelphie eut à se prononcer sur le point suivant :

— Une femme a-t-elle le droit de prendre l'argent qui se trouve dans la poche de son mari ?

Le jugement rendu consacre — est-il besoin de le dire ? — une nouvelle victoire du féminisme. Les juges de Philadelphie ont répondu « oui » à l'unanimité.

Désormais donc, l'épouse de Jonathan pourra fouiller dans les poches de son époux. Et si Jonathan n'est pas content, il pourra... lui aussi fouiller.

Le rapide Paris-Calais déraille

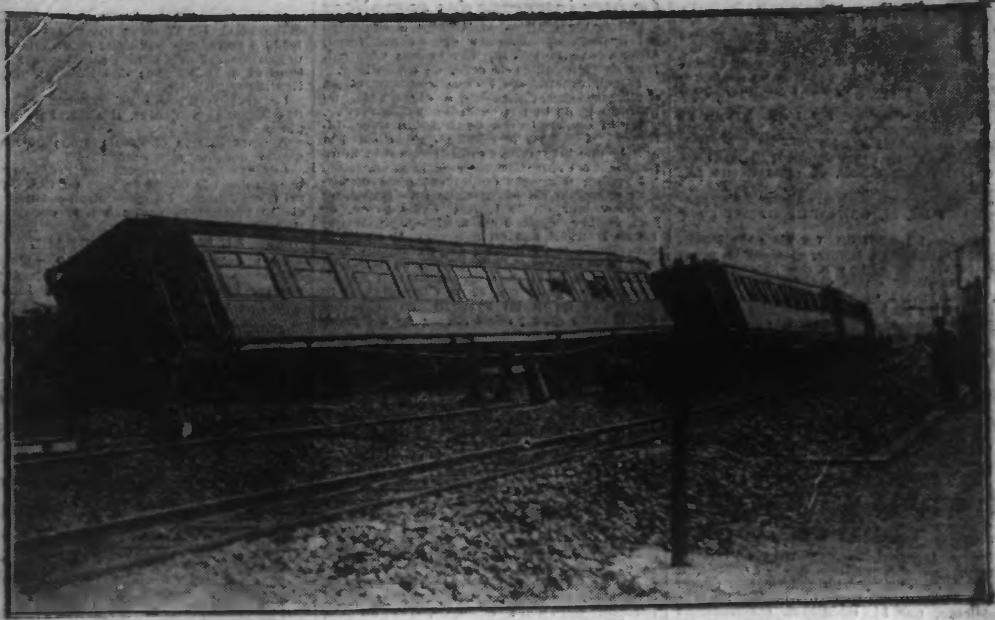

A SAINT-DENIS, CINQ VOITURES DU RAPIDE ONT SAUTE HORS DES RAILS. — VOICI LE WAGON-RESTAURANT QUI FUT LE PLUS EN PERIL

Le rapide dit d'Angleterre a déraillé hier matin à plusieurs lieues de Paris qu'il avait quitté en emportant quelques centaines de voyageurs, britanniques pour la plupart.

Par une sorte de miracle, il n'y eut point de morts. On vit les touristes anglais descendre avec calme des wagons mi-couchés sur le ballast, après l'accident. Tirant de lentes bouffées de leurs pipes, s'inquiétant des conséquences que l'accident aurait pour leur voyage, ils arpentèrent la voie en attendant qu'un autre train les emporta vers Calais.

Ils ne crièrent point. Ils restèrent souriants et silencieux, près des rails, assis sur leurs valises, presque heureux de ce « cam[illegible] rapide, silencieux et souriants.

Un déraillement à plus de 100 kil. à l'heure

Paris, 1er mai. — Une nouvelle effrayante circulait ce matin dans Paris.

Un train a déraillé à Saint-Denis et il y a de nombreuses victimes.

On se précipitait à la gare du Nord pour obtenir des renseignements.

Et l'on y apprenait, un peu à la fois, des détails plus rassurants quant au nombre des victimes, mais inquiétant quant à la nature de l'accident.

Voici ce qui s'était passé :

Le rapide qui part de Paris à 9 h. 50 pour arriver à Calais vers midi et faire le service du paquebot Calais-Douvres, était parti à l'heure.

Son allure était normale, c'est-à-dire très vite, dépassant cent kilomètres à l'heure, lorsqu'il était passé en gare de Saint-Denis.

Tout à coup, une rupture de pointe de traverse, dit-on, vint entraver la marche du train.

Le convoi, se composant de dix voitures, dérailla à la hauteur du wagon-restaurant, qui se trouvait être la quatrième voiture.

Un wagon parcourt 200 mètres hors des rails

Le mécanicien, s'apercevant de l'accident, actionna ses freins et renversa la vapeur, mais le wagon-restaurant, qui était complètement sorti des rails, laboura la voie sur 200 mètres environ, arrachant les traverses, les éclisses et les boulons, et, finalement, une rupture d'attelage se produisit.

La locomotive et deux voitures de tête parcoururent encore 300 mètres environ sans dérailler, alors que la suite du train était sortie des rails et s'était arrêtée sur l'autre voie, les voitures déraillées restant penchées. Les voyageurs qui se trouvaient dans le train, au nombre de 30 environ, étaient surtout des touristes anglais.

Il n'y eut pas de panique. Dès que l'accident se produisit, le personnel de la gare de Saint-Denis accourut pour aider les voyageurs à descendre des wagons. Le haut personnel de la Compagnie du Nord, ainsi que M. Lépine et le colonel Cordier, des sapeurs-pompiers, se rendirent sur les lieux.

On relève cinq blessés

On releva cinq blessés. L'un d'eux est le premier cuisinier Aubry, domicilié rue Belhomme ; un autre, le garde-frein Henri Joémine, 32 ans, a été transporté à l'hôpital Lariboisière. L'interne de garde a constaté qu'il portait à la tête et à la cuisse gauche des blessures assez graves.

Des trois autres personnes blessées, deux dames ont été légèrement égratignées par des éclats de glace, et la troisième, un homme, qui n'a pas encore donné son nom, est blessée au visage et souffre de contusions internes.

Le médecin qui l'a examiné a constaté qu'il n'est pas grièvement blessé. Les vitres de plusieurs wagons sont brisées, notamment au wagon-restaurant.

Un train de secours est allé à onze heures et demie prendre les voyageurs du train déraillé pour les ramener à la gare du Nord. Des ouvriers sont occupés à dégager la voie, qui restera obstruée une partie de la journée mais le trafic est assuré par une voie détournée.

Un garde-frein lillois gravement atteint

NOTRE ENQUETE

L'un des blessés, avons-nous dit, est le garde-frein Henri Goémine, qui habite Fives Lille, rue de l'Ecole-Saint-Louis.

Aussitôt que nous avons eu connaissance de cette triste nouvelle, nous nous sommes rendus à son domicile.

Mme Goémine n'était pas chez elle. [illegible]

Des voisins obligeants nous renseignèrent :

« M. Goémine est marié depuis sept ans, et il y a six ans qu'il appartient à la Compagnie du Chemin de Fer du Nord où il passe pour un employé excellent.

» La nouvelle de l'accident qui lui est arrivé a mis en émoi tout le quartier.

» M. Goémine est si estimé.

LE GARDE-FREIN GOEMINE

» Il est père d'un enfant de dix mois, songez donc, si cette situation est pénible ! »

Nous rassurons ces braves gens sur l'état de M. Goémine qui est grave, paraît-il, sans être extrêmement alarmant, et nous prenons congé.

Un triste spectacle

Paris, 1er mai. — Un voyageur qui venait d'Amiens et qui a passé sur les lieux de l'accident, a raconté ainsi ce qu'il avait vu :

« Lorsque nous sommes arrivés à la hauteur du train déraillé, nous avons forcément ralenti l'allure et nous avons pu nous rendre compte des dégâts. Le wagon qui semble avoir le plus souffert est le wagon-restaurant. A demi-incliné, le véhicule est complètement démoli. Les glaces ont sauté. Le matériel gît épars de tous côtés ; seule la carcasse est restée intacte. Le soufflet qui le reliait au wagon précédent a été complètement arraché comme sous un choc violent. Tous les wagons ont souffert. Les marchepieds ont été démolis et les glaces brisées ».

Une version de la Compagnie

La Compagnie du Nord communique la note suivante au sujet de l'accident survenu au rapide Paris-Calais :

« Ce matin, une partie du train quittant Paris pour Calais à 9 heures 50, a déraillé, en gare de Saint-Denis, au moment où le wagon-restaurant du train franchissait les appareils de sortie et à la suite de la rupture d'une pointe de traversée.

» Le wagon-restaurant est sorti des rails et a entraîné le déraillement de quatre autres voitures du train. Cet accident n'a eu aucune suite grave. Deux voyageurs légèrement contusionnés, ont continué leur route. Un employé du wagon-restaurant et un agent de la Compagnie du Nord ont reçu des contusions sans gravité.

Le service normal est assuré sur les deux voies restées libres. »

Est-ce un attentat ?

Un journal du soir annonce que l'enquête qui a été ouverte ce matin et à laquelle a pris part le préfet de police en personne, tend à prouver que l'accident serait le résultat d'une tentative criminelle.

« En effet, dit-elle, une partie du rail avait été sectionnée et enlevée sur une longueur de plusieurs mètres, probablement à l'aide de la dynamite ».

Les recherches continuent.

Les ingénieurs croient à un accident

Les ingénieurs croient, jusqu'à supplément d'enquête, que le déraillement est dû à la rupture d'une aiguille de traversée. Les magistrats enquêteurs se demandent si quelque malfaiteur ne voulut pas produire une catastrophe en enlevant un morceau de l'aiguille. Au point de départ du déraillement le rail est sectionné sur une largeur de 20 centimètres, et, malgré toutes les recherches faites jusqu'ici, on n'a pas encore pu retrouver la partie enlevée.

Des deux côtés, les sections sont très nettes, comme exécutées avec une scie à métaux.

D'autre part, on fait remarquer que la locomotive, le fourgon et le premier wagon, continuèrent à suivre les rails, tandis que le wagon-restaurant et les voitures suivantes sautèrent en dehors, et on se demande si l'accident n'est pas dû à une simple rupture d'attelage.

Quelques interviews de victimes

Deux garçons sont restés pendant une partie de la matinée devant le wagon-restaurant démoli. Je les interroge. L'un d'eux me dit :

« Je venais de quitter le wagon-restaurant pour passer, par le soufflet, dans le wagon voisin, quand tout à coup, je ressentis une secousse qui me jeta contre les parois. Le wagon avait des soubresauts brusques, tanguait de droite et de gauche. Pour éviter les éclats de vitre, je me jetai sur le plancher, la tête entre les bras ».

Ses camarades étaient debout au milieu du wagon quand l'accident se produisit.

« Nous fûmes jetés les uns sur les autres et roulâmes sur le parquet, tandis que des éclats de vitre pleuvaient autour de nous. Après l'arrêt, nous dûmes sortir par les glaces des portières avec l'aide des voyageurs ».

Le garçon cuisinier a deux blessures à la tête, à l'occiput et à la tempe gauche, une autre à la cuisse gauche.

Toutes ces blessures ont été faites par des éclats de verre.

Le malheureux a de plus de nombreuses contusions sur tout le corps et des brûlures sur le bras droit et sur la poitrine, causées par de l'eau bouillante qui, par suite du choc, s'est renversée sur lui.

Lui aussi a reçu une commotion violente, mais cela n'a pas altéré sa bonne humeur. Nous avons pu le voir, au moment où on lui prodiguait des soins et pansait ses blessures.

Il paraissait heureux d'en être quitte à si bon compte.

« Je l'ai échappé belle, nous a-t-il dit, car j'ai donné fortement de la tête dans la fenêtre de la cuisine dont la vitre s'est brisée.

« Plusieurs de mes camarades, nous étions sept à ce moment dans le wagon-restaurant, ont eu plus de chance que moi. Heureusement, ça ne sera rien, mais, enfin, je l'ai échappé belle ».

Un second déraillement à Saint-Denis

Un blessé

Paris, 1er mai. — Cet après-midi vers deux heures s'est produit un nouvel accident de chemin de fer à Saint-Denis.

Le train de marchandises numéro 6323 a déraillé : trois wagons se sont renversés sur la voie de retour de Chantilly et le fourgon de queue sur la voie de départ.